

2018-12-03 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ PIKE RIVER

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville lundi, le 3 décembre deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents Mesdames les conseillères Nathalie Dorais, Patricia Rachofsky, Marianne Cardinal et messieurs les conseillers Jean Asnong et Stephan Duquette.

Formant quorum sous la présidence de Martin Bellefroid, maire.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Sonia Côté est aussi présente.

Ouverture de l'assemblée à 19h51

Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires de :

Marianne Cardinal, conseillère au poste # 5

Dépôt du registre de dons durant l'année 2018/plus de 200 \$

(Article 3 du code d'éthique et de déontologie des élus)

Aucun don

2018-328 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 3 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que l'ordre du jour du 3 décembre 2018 soit adopté et que le point *Affaires nouvelles* reste ouvert.

ADOPTÉ

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour du 3 décembre 2018
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018
6. Suivi du procès-verbal du 5 novembre 2018
7. Suivi des dossiers de la MRC Brome Missisquoi
8. ADMINISTRATION
 - a. Adoption du RM 460 (cannabis)/REPORTÉ
 - b. Adoption du calendrier des séances ordinaires 2019
 - c. Fermeture durant la période des Fêtes
 - d. AM : Règlement 03-1218/Taux de taxation 2019
 - e. AM : Règlement 04-1218/Taux de taxation 2019 (collectes ordures et matières organiques commerciales)
 - f. Renouvellement 2019 : RIMQ
 - g. Renouvellement 2019 : services PG Solutions CESA
 - h. Renouvellement 2019 : service PG Solutions/copie de sécurité
 - i. Adoption des prévisions budgétaires 2019 de la MRC et notre QP
 - j. Paiement comités 2018/DG/REPORTÉ
 - k. Renouvellement Assurances générales 2019

- l. Félicitation/Marc Antoine Bellefroid/football universitaire
 - m. Achat local de produits agroalimentaires
9. VOIRIE/COURS D'EAU
- a. Autorisation de paiement/5 versements
 - b. AM : règlement 05-1218/modification au règlement 10-0217/entretien chemin Larochelle et Payant
 - c. Modifier la politique relative à l'entretien des chemins privés
Annexe A
10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT
- a. Renouvellement 2019 /COMBEQ
11. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
- a. Paiement facture/6 sorties pompiers/25-7 au 23-8-2018
 - b. Paiement facture/4 sorties pompiers/4 au 21-8-2018
 - c. Paiement facture/3 sorties pompiers/5 au 16 sept. 2018
 - d. Paiement facture/5 sorties pompiers/25-9 au 17-10-2018
 - e. Adoption des prévisions budgétaires 2019
 - f. Adoption de la QP 2019
 - g. Approbation des dépenses au Budget 2018
12. LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE
13. HYGIÈNE DU MILIEU
- a. Paiement facture LOUBAC : achat 72 mini bacs de cuisine
14. FINANCES ET IMMOBILISATION
- a. Contribution financière 2018/achat poinsettias (Maison au Diapason)
 - b. Contribution financière 2018/École St-Armand (achat poinsettias)
 - c. Contribution financière 2018/Société canadienne de la Croix Rouge
15. BÂTIMENT/HÔTEL DE VILLE
- a. Renouvellement 2019 : contrat entretien inst septique HV
 - b. Décoration des fêtes au sous-sol
16. Correspondances
17. Rapport des inspecteurs/pour info aux membres du conseil
18. Approbation des salaires versés et à payer
19. Approbation des dépenses incompressibles/nov. 2018
20. Adoption des comptes/nov. 2018
21. Affaires nouvelles
22. Deuxième période de questions/30 minutes
23. Levée de la séance

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

DÉBUT : 19h52 FIN : 19h54

- Mini bacs de cuisine = gratuit

2018-329 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2018

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire 5 novembre 2018 soit adopté tel quel et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire la lecture aux membres du Conseil en ayant reçu copie dans les délais.

ADOPTÉ

SUIVI DU PROCÈS VERBAL

Mme Sonia Côté, directrice générale informe les membres du conseil du suivi du procès-verbal du 5 novembre 2018.

SUIVI DES DOSSIERS DE LA MRC BROME MISSISQUOI

Budget 2019
Tarification lors d'une contestation d'évaluation

Dépôt nouvelle déclaration des intérêts pécuniaires de la conseillère Marianne Cardinal.

Dépôt du registre des dons de plus de 200 \$ selon le code d'éthique et de déontologies des élus (es) article 3.

Aucun don

La conseillère Hélène Campbell arrive à 20h00

ADMINISTRATION

ADOPTION: RM460 RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES/Avis de motion : Jean Asnong

REPORTÉ

2018-330 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2019/JOUR ET HEURES

CONSIDÉRANT que selon l'article 148 du Code municipal du Québec, prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune; en conséquence,

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le calendrier ci-après adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 h 30 :

7 janvier 2019	6 mai 2019	9 sept. 2019
4 février 2019	3 juin 2019	7 oct. 2019
4 mars 2019	8 juillet 2019	4 nov. 2019
1er avril 2019	5 août 2019	2 déc. 2019

ADOPTÉ

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

2018-331 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL/PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,
Appuyé par **Marianne Cardinal**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019. Retour le lundi 7 janvier 2019.

ADOPTÉ

2018-332 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 03-1218/TAUX DE TAXATION 2019

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal du Québec, je soussigné **Jean Asnong** donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement visant à imposer le règlement sur les taux de taxation 2019 portant le no. 03-1218
CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal du Québec, le responsable de l'accès aux documents de la municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.
CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal du Québec, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

2018-333 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 04-1218/TAUX DE TAXATION 2019 /COMMERCES ET AGRICOLES/COLLECTES ORDURES ET MATIÈRES ORGANIQUES

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal du Québec, je soussigné **Stephan Duquette** donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement visant à imposer le règlement sur les taux de taxation 2019 pour la collecte des matières organiques et la collecte des ordures commerciales et agricoles portant le no. 04-1218.
CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal du Québec, le responsable de l'accès aux documents de la municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal du Québec, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

2018-334 RENOUELEMENT 2019 /RIMQ

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

De renouveler l'abonnement au RIMQ (Réseau d'information Municipale du Québec de la Municipalité de Pike River pour l'année 2019 montant de 183.96 \$ (taxes incluses)

ADOPTÉ

2018-335 RENOUELEMENT AVEC PG SOLUTIONS : CESA 2019

Il est proposé par Hélène Campbell,
Appuyé par Nathalie Dorais,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

De renouveler notre contrat d'entretien et de soutien pour les applications informatiques du logiciel PG Solutions pour l'année 2019 au montant de 7 139.95 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

2018-336 RENOUELEMENT AVEC PG SOLUTIONS : COPIE DE SÉCURITÉ 2019

Il est proposé par Jean Asnong,
Appuyé par Stephan Duquette,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

De renouveler notre contrat pour la surveillance des copies de sécurité des applications informatiques du logiciel PG Solutions et documents pour l'année 2019 au montant de 505.89 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

2018-337 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2019 DE LA MRC BROME MISSISQUOI ET MONTANT DE NOTRE QUOTE-PART

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce Conseil approuve et adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2019 de la MRC Brome Missisquoi pour des dépenses au montant de **4 042 682 \$** et le montant de notre quote-part à **56 592\$** payable en 2 versements.

ADOPTÉ

AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMITÉS DIVERS 2018 /DG

REPORTÉ

2018-338 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES 2019

CONSIDÉRANT que nos protections en assurances générales (responsabilité civile, en incendie, bris de machine et accident) arrivent à échéance le 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT la réception de notre renouvellement au montant de **11 366 \$** pour l'année 2019 après le dépôt des prévisions budgétaires;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Patricia Rachofsky**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce conseil municipal renouvelle ses protections pour l'année 2019 auprès du Groupe Ultima /Chapdelaine Assurances au montant de **11 366 \$**.

ADOPTÉ

2018-339 FÉLICITATIONS MARC ANTOINE BELLEFROID/FOOTBALL UNIVERSITAIRE/COUPE VANIER 2018

Il est proposé par **Stephan Duquette**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal tient à féliciter Marc-Antoine Bellefroid, le fils du maire Martin Bellefroid pour la victoire à la Coupe Vanier 2018 de son équipe au football universitaire le Rouge et Or de Laval/Québec et bravo pour ta performance.

ADOPTÉ

2018-340 ACTIONS POUR L'ACHAT LOCAL DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES

CONSIDÉRANT que la région de Brome-Missisquoi recèle de produits de haute qualité dans le domaine agroalimentaire;

CONSIDÉRANT que la MRC, le CLD de Brome-Missisquoi et les municipalités organisent des événements tels que des cocktails, des repas, des lunches d'affaires, etc.;

CONSIDÉRANT que la MRC, le CLD de Brome-Missisquoi et les municipalités, entre autres, aident financièrement des organismes, des lieux culturels (ex. : théâtre, musée), des établissements (restaurants, hôtels, etc.) qui, dans certains cas, organisent des événements de types cocktail, cocktail dinatoire, lunch, etc. ou offrent des repas, des boissons, des produits transformés;

CONSIDÉRANT qu'il est dans la mission du CLD de Brome-Missisquoi et dans le rôle des municipalités et de la MRC de soutenir l'économie locale;
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la Municipalité de Pike River adhère aux principes suivants :

- De promouvoir la fierté de choisir d'abord des produits et services locaux dans la MRC Brome-Missisquoi;
- De demander aux organismes publics d'adopter le principe de favoriser les produits agroalimentaires locaux;
- De demander aux municipalités d'inclure dans l'évaluation des projets à être financés, une bonification pour l'utilisation ou la promotion de produits agroalimentaires locaux;
- De demander à toutes les municipalités et MRC du Québec d'adopter des actions en faveur de l'achat et de la promotion des produits agroalimentaires locaux.

ADOPTÉ

VOIRIE/COURS D'EAU

2018-341 **AUTORISATION DE PAIEMENT : 5 VERSEMENTS POUR LE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE 2018-2019/CHEMINS MUNICIPAUX**

ATTENDU un contrat accordé à Adams Excavation inc pour le déneigement des chemins municipaux 2018-2019 au montant de 77 500\$ (taxes incluses) incluant la fourniture d'abrasifs;
ATTENDU la signature du contrat effectué le 29 novembre 2018;
ATTENDU que selon le devis il est stipulé à l'article 8.1 que 5 versements égaux seront versés à l'entrepreneur, et ceci pour les mois de :

décembre 2018 au montant de	15 500\$ +taxes incluses
Janvier 2019 au montant de	15 500\$ +taxes incluses
Février 2019 au montant de	15 500\$ +taxes incluses
Mars 2019 au montant de	15 500\$ +taxes incluses
Avril 2019 au montant de	15 500\$ +taxes incluses

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à faire les 5 versements égaux comme stipulé au devis.

ADOPTÉ

2018-342 **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 05-1218/MODIFIANT LE RÈGLEMENT 10-0217/RELATIF À L'ENTRETIEN DES CHEMINS LAROCHELLE ET PAYANT**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal du Québec, je soussigné Marianne Cardinal donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement relatif à l'entretien des chemins Larochelle et Payant portant le no. 05-1218 modifiant le règlement 10-0217;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal du Québec, le responsable de l'accès aux documents de la municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal du Québec, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

2018-343 MODIFICATION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS *ANNEXE A*

CONSIDÉRANT que selon l'Annexe A; il est énuméré une liste de numéros civiques;

CONSIDÉRANT que cette liste doit être modifiée par le retrait de certains numéros civiques du chemin Larochelle et un ajouter les numéros civiques de la rue Séguin;

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River adopte la nouvelle Annexe A de la politique relative à l'entretien des chemins privés.

ADOPTÉ

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

2018-344 RENOUELEMENT 2019 /MEMBRE DE LA COMBEQ

Il est proposé par Jean Asnong,

Appuyé par Nathalie Dorais,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

De renouveler l'abonnement de la COMBEQ pour l'année 2019 au montant de 431.16 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉ

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

2018-345 PAIEMENT FACTURE : SORTIES/JUILLET ET AOÛT 2018 SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER

ATTENDU la réception de la facture # CRF18000063 de la municipalité de Saint-Armand dans le cadre du service de protection des incendies sur notre territoire;

ATTENDU une facture au montant total de 1 344.90 \$ pour 6 sorties pour la période du 25 juillet au 23 août 2018;

ATTENDU que la sortie du 17 août 2018 fût pour un feu de champ sans permis;

ATTENDU que selon le règlement de base en incendie 10-0616 à l'article 110 : il est indiqué, de maintenir un feu à ciel ouvert doit être détenteur d'un permis valide;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,

Appuyé par **Marianne Cardinal**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 18000063 au montant de 1 344.90 \$ à la Municipalité de Saint-Armand pour le service de protection en incendie lors de 6 sorties pour la période du 25 juillet au 23 août 2018 sur notre territoire et de faire parvenir une facture au montant de 200 \$ tel que selon le règlement 10-0616.

ADOPTÉ

2018-346 PAIEMENT FACTURE : SORTIES/AOÛT 2018 SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER

ATTENDU la réception de la facture # CRF18000064 de la municipalité de Saint-Armand dans le cadre du service de protection des incendies sur notre territoire;

ATTENDU une facture au montant total de 258.02 pour 4 sorties pour la période du 4 au 21 août 2018;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Nathalie Dorais**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 18000064 au montant de 258.02 \$ à la Municipalité de Saint-Armand pour le service de protection en incendie lors de 4 sorties pour la période du 4 au 21 août 2018 sur notre territoire.

ADOPTÉ

2018-347 PAIEMENT FACTURE : SORTIES/SEPTEMBRE 2018 SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER

ATTENDU la réception de la facture # CRF18000066 de la municipalité de Saint-Armand dans le cadre du service de protection des incendies sur notre territoire;

ATTENDU une facture au montant total de 697.84 \$ pour 3 sorties pour la période du 5 au 16 septembre 2018;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Hélène Campbell**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 18000066 au montant de 697.84 \$ à la Municipalité de Saint-Armand pour le service de protection en incendie lors de 3 sorties pour la période du 5 au 16 septembre 2018 sur notre territoire.

ADOPTÉ

2018-348 PAIEMENT FACTURE : SORTIES/SEPTEMBRE-OCTOBRE 2018
SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER

ATTENDU la réception de la facture # CRF18000067 de la municipalité de Saint-Armand dans le cadre du service de protection des incendies sur notre territoire;

ATTENDU une facture au montant total de 1 182.67 \$ pour 5 sorties pour la période du 25 septembre au 17 octobre 2018;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Patricia Rachofsky**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 18000067 au montant de 1 182.67 \$ à la Municipalité de Saint-Armand pour le service de protection en incendie lors de 5 sorties pour la période du 25 septembre au 17 octobre septembre 2018 sur notre territoire

ADOPTÉ

2018-349 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2019
DU SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES SAINT-ARMAND/PIKE RIVER

Il est proposé **Hélène Campbell**,

Appuyé par **Jean Asnong**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce Conseil approuve et adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2019 du service de protection des incendies de Saint-Armand/Pike River pour des dépenses au montant de **203 655.90 \$**

ADOPTÉ

2018-350 ADOPTION DE NOTRE QUOTE-PART ET DU TAUX POUR
L'ANNÉE 2019 BUDGET DU SERVICE DE PROTECTION DES
INCENDIES SAINT-ARMAND PIKE RIVER

CONSIDÉRANT que le montant de notre quote-part en 2019 est plus élevé que les dernières années;

CONSIDÉRANT que selon l'article 11 de ladite entente 01-01 entre la Municipalité de Saint-Armand et la municipalité de Pike River, il est indiqué que le paiement des contributions (coût d'opération) se fera dans les trente jours de la mise à la poste et au début de chaque semestre soit en 2 versements;

CONSIDÉRANT que la municipalité demande à la municipalité de Saint-Armand d'accorder le paiement de la quote-part pour l'année 2019 en 3 versements tel que les versements des taxes municipales 2019 soit : 27 mars, 27 juin et 27 septembre 2019;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce Conseil approuve et adopte le taux de la répartition ainsi que le montant de notre quote-part des prévisions budgétaires pour l'année 2019 du service de protection des incendies de Saint-Armand/Pike River à 32.55 % pour un paiement de **66 292.31 \$ et ceci payable en 3 versements.**

ADOPTÉ

2018-351 APPROBATION DES DÉPENSES AU BUDGET 2018 DU SERVICE EN SÉCURITÉ INCENDIE DE SAINT-ARMAND/PIKE RIVER

Il est proposé **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce Conseil approuve les dépenses du service de sécurité incendie de Saint-Armand/Pike River tel que déposées au comité incendie le 21 novembre 2018 d'un montant de 30 200 \$.

ADOPTÉ

LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE

Rien à signaler

HYGIÈNE DU MILIEU

2018-352 PAIEMENT FACTURE LOUBAC : 72 MINI BACS DE CUISINE

CONSIDÉRANT une commande de 72 mini bacs de cuisine pour le compostage des matières organiques;
CONSIDÉRANT la réception de la facture de LOUBAC d'une somme de 334.96 \$ (taxes incluses);

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Marianne Cardinal**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # 244876 au montant de 344.96 \$ (taxes incluses) pour l'achat de 72 mini bacs de cuisine.

ADOPTÉ

La conseillère Hélène Campbell enregistre sa dissidence.

FINANCES ET IMMOBILISATIONS

2018-353 CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 /MAISON AU DIAPSON

CONSIDÉRANT une demande de la part de l'organisme LA MAISON AU DIAPASON pour recevoir une contribution financière par une collecte de fonds avec achat de poinsettias;

CONSIDÉRANT qu'il est prévu un montant dans les prévisions budgétaires 2018 pour dons;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Marianne Cardinal**,
Et résolu à l'unanimité du conseiller et conseillères présents :

Que le conseil municipal versera une contribution financière au montant de 80 \$ pour l'année 2018 auprès de La Fondation Au Diapason pour l'achat de 4 poinsettias au coût de 20 \$ chacun.

ADOPTÉ

2018-354 CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 /ACHAT DE POINSETTIAS,
ECOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES DE SAINT-ARMAND

CONSIDÉRANT une demande de la part de l'ÉCOLE SAINT-ARMAND pour recevoir une contribution financière par une collecte de fonds avec achat de poinsettias;

CONSIDÉRANT qu'il est prévu un montant dans les prévisions budgétaires 2018 pour dons;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité du conseiller et conseillères présents :

Que le conseil municipal versera une contribution financière au montant de 80 \$ pour l'année 2018 auprès de l'École Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Armand pour l'achat de 4 poinsettias au coût de 20 \$ chacun.

ADOPTÉ

2018-355 CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 /SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA
CROIX ROUGE

CONSIDÉRANT que suite au renouvellement de l'entente avec la Société canadienne de la Croix Rouge pour l'organisation des services aux sinistrés lors des sinistres pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;

CONSIDÉRANT que notre montant pour l'année 2017-2018 est de 160\$

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Jean Asnong**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement à la Société canadienne de la Croix-Rouge au montant de 160 \$ pour l'année 2017-2018.

ADOPTÉ

BÂTIMENT : HÔTEL DE VILLE

2018-356 **RENOUVELLEMENT : CONTRAT ENTRETIEN INSTALLATION SEPTIQUE 2019**

ATTENDU la réception du renouvellement du programme d'entretien du système septique Ecoflo à l'Hôtel de ville pour l'année 2019;
ATTENDU un montant de 120.72\$ (taxes incluses);

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement et le renouvellement du programme d'entretien du système septique pour l'année 2019 au montant de 120.72 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

2018-357 **DÉCORATION DES FÊTES AU SOUS-SOL**

CONSIDÉRANT un comparatif pour faire l'achat et l'installation des décorations de Noël auprès d'une boutique spécialisée et par le personnel;
CONSIDÉRANT un montant proposé de 1025 \$ + taxes par la boutique fleuriste Q4 pour faire l'installation et la fourniture;
CONSIDÉRANT un montant approximatif de 1 000 \$ pour l'achat et l'installation par notre personnel;

Il est proposé par **Patricia Rachofsky**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise l'achat et l'installation par la boutique fleuriste Q4 pour décorer la salle sous-sol à l'hôtel de ville.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCES

Une liste est déposée au conseil pour information de la correspondance reçue au cours du mois de novembre 2018.

RAPPORTS DES INSPECTEURS

Dépôt et analyse des rapports d'inspection de M. Gérard Simard et la firme GESTIM aux membres du conseil municipal seulement.

2018-358 **ADOPTION DES SALAIRES VERSÉS MOIS DE NOVEMBRE 2018**

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
 Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise les salaires versés et à payer d'une somme de **8 193.64 \$** et ceci pour le mois de novembre 2018 soit :
4 360.69 \$ salaire brut mensuel pour la direction générale et 3 802.95 \$ pour les employés.

ADOPTÉ

2018-359 APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE NOVEMBRE 2018

Martin Bellefroid	971.25 \$
Nathalie Dorais	327.68 \$
Nathalie Dorais (iPad)	10.00 \$
Jean Asnong	327.68 \$
Jean Asnong (iPad)	10.00 \$
Patricia Rachofsky	327.68 \$
Patricia Rachofsky (iPad)	10.00 \$
Marianne Cardinal	327.68 \$
Marianne Cardinal	10.00 \$
Hélène Campbell	327.68 \$
Hélène Campbell (iPad)	10.00 \$
Stephan Duquette	327.68 \$
Stephan Duquette (iPad)	10.00 \$
CARRA (octobre 2018)	411.35 \$
AXION (internet, tel, fax) déc 2018	264.78 \$
AXION (internet pompier) déc 2018	68.93 \$
Bell mobilité (iPad)	5.75 \$
La Capitale (ass coll déc. 2018)	652.39 \$
Revenu Canada (DAS oct. 2018)	771.08 \$
Revenu Québec (DAS oct. 2018)	2 249.83 \$
Hydro-Qc (Luminaires) oct. 2018	324.91 \$
Hydro-Qc (HV)	309.58 \$
Hydro-Qc (Loisirs)	29.29 \$
Pétroles Dupont	813.38 \$
Visa Desjardins (site WEB. WIX)	201.65 \$
Visa Desjardins (essence)	148.65 \$
TOTAL	<u>9 248.90 \$</u>

Il est proposé par **Jean Asnong**,
 Appuyé par **Marianne Cardinal**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que les dépenses incompressibles du mois de novembre 2018 soient approuvées.

ADOPTÉ

2018-360 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2018

Martin Bellefroid (remb cell) août à déc. 2018	100.00 \$
Sonia Côté (remb km nov.)	8.25 \$

Sonia Côté (remb. cell) août à déc. 2018	100.00 \$
Gerry Simard (remb cell) août à déc. 2018	100.00 \$
Gerry Simard (remb. botte de sécurité)	136.81 \$
Gérard Marier (remb. cell) 13-8 au 31-12-2018)	46.33 \$
André Paris (débroussailage)	2 966.36 \$
Desjardins Sécurité Financière (RRS) nov. 2018	329.30 \$
Carrière DM Choquette (vieux béton)	2.88 \$
Carrière DM Choquette (pierre glissière)	182.94 \$
Les Entreprises Dénexco (barrage castors)	495.54 \$
Les Entreprises Dénexco (fossé chemin Morgan)	7 114.09
Les Entreprises Dénexco (fossé chem. Rivières)	4 976.98
Garage P Messier (changer filtre et huile)	81.56 \$
GESTIM (28-10 au 24-11-2018)	1 027.59 \$
Journal le Saint-Armand (vœux des fêtes)	78.00 \$
L'Homme & Fils	42.68 \$
NOPAC (collecte ordures) nov. 2018 extra transp.	2 865.18 \$
NOPAC (collecte recyclage) nov. 2018	1 549.17 \$
Outillages Rioux (linges GM et GS)	358.83 \$
Seney Électrique	44.84 \$
SGPIRPB (résolution 2017-111)	2 104.00 \$
TOTAL	<u>24 711.33 \$</u>

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que les comptes dus au mois de novembre 2018 soient acceptés et payés.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

2018-361 APPARTENANCE ESTRIE OU MONTÉRÉGIE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pike River fait partie de l'ouest de la MRC Brome Missisquoi;

CONSIDÉRANT que du côté géographique, elle se trouve entièrement en Montérégie plutôt qu'en Estrie;

CONSIDÉRANT que beaucoup de services et ministères sont dans la direction générale de la Montérégie soit 10 et 7 en Estrie;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Marianne Cardinal**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil de la municipalité de Pike River et sa population s'identifient plus dans la région de la Montérégie.

ADOPTÉ

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

DÉBUT : 21h23

FIN : 21h27

SUJETS :

- Le conseil offre des billets pour le concert de dimanche à l'église de Bedford

2018-362 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Marianne Cardinal,**
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la séance du 3 décembre 2018 soit levée à 21 h 27.

ADOPTÉ

Martin Bellefroid

Martin Bellefroid, maire

Sonia Côté

Sonia Côté, directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance du **3 décembre deux mille dix-huit** sont effectuées.

Sonia Côté

Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid

Martin Bellefroid, maire